

DÉCISION N°2021-DG-03
FIXANT LES TARIFS RELATIFS A L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS (IFSI) ET A L'INSTITUT DE FORMATION POUR AIDES-
SOIGNANTS (IFAS) APPLICABLES A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2021

Le Directeur du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Santé Publique, notamment son article L6143-7,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital, relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

Considérant l'impératif fixé par le 2ème alinéa de l'article R6145-48 du Code de la Santé Publique et le calcul du tarif élaboré par le service analyse de gestion en charge de la comptabilité analytique hospitalière,

DÉCIDE

ARTICLE 1

D'appliquer les tarifs relatifs au fonctionnement et aux frais de scolarité de l'IFSI et de l'IFAS, à compter du 1^{er} septembre 2021 selon le tableau ci-dessous :

NATURE	RENTREE SEPTEMBRE 2021	
Institut de formation (AS)		
Frais d'inscription sélection	tarif exceptionnel pour la rentrée 2021	0,00€
Coût de la formation AS (cursus complet)		6 300,00€
Coût de la formation AS (cursus incomplet) => 1 à 5 modules	dont frais de gestions si dépassement du tarif correspondant au cursus complet	350,00€ + 6 300,00€
Coût de la formation AS (cursus incomplet) => 6 à 7 modules		6e module => 500,00€ + 6 300,00€
		7e module => 750,00€ + 6 300,00€
Module 1 : 8 semaines (4 stage / 4 théorie)		2 850,00€
Module 2 : 6 semaines (4 stage / 2 théorie)		1 450,00€
Module 3 : 13 semaines (8 stage / 5 théorie)		3 550,00€
Module 4 : 3 semaines (2 stage / 1 théorie)		875,00€
Module 5 : 6 semaines (4 stage / 2 théorie)	En attente du nouveau référentiel	1 450,00€
Module 6 : 3 semaines (2 stage / 1 théorie)		875,00€
Module 7 : 1 semaine (théorie)		750,00€
Module 8 : 1 semaine (théorie)		750,00€
Frais de formation AFGSU (en sus du financement Conseil Régional)		200,00€
Cursus partiels incomplets ou accompagnement VAE		Heure de guidance 45,00€
Cursus partiels incomplets		Semaine de stage 60,00€
Tenues identifiées fournies par le CH		Gratuit
Dégradation volontaire, perte ou non restitution en fin de formation		Tunique 5,10€
		Pantalon 4,50€

NATURE	RENTRÉE SEPTEMBRE 2021	
Institut de formation (IDE) Droits d'inscription universitaire (tarif publié au JO) CVEC Frais d'inscription sélection spéciale Coût de la formation IDE Frais de formation AFGSU (en sus du financement Conseil Régional) Formation clinique pour médecins étrangers Cursus partiel - heure de TD/UE Cursus partiel - semaine de stage		170,00€ 92,00€ 120,00€ 8 200,00€ Gratuit 696,00€ 25,00€ 75,00€
Tarifs fournitures obligatoires IFSI Cinq tenues complètes identifiées fournies par le CH Prévoir chaussure blanches type sport pour les périodes de stage Trousseau 5 tenues Dégradation volontaire, perte ou non restitution en fin de formation Portfolio - Recueil - Editions Berger-Levrault		Gratuit Tunique 5,10€ Pantalon 4,50€ Gratuit
Autres formations Assistant en Soins de Gérontologie Formation Hygiène Formation continue Tutorat AS Accompagnement entrée IFAS Module DGOS ASH	Le groupe (15 personnes maximum) Le groupe (10 personnes maximum)	20 jours 1 500,00 2 heures 250,00 € 3 jours 525,00 70 heures 7 000,00 70 heures 750,00€ par pers
Tarifs prestations facultatives restant à la charge de l'étudiant Perte carte étudiant Perte ou non restitution badge accès CH Achat ou perte carte photocopieur et impression Recharge 100 unités Recharge 500 unités Recharge 1000 unités		2,00€ 2,00€ 2,00€ 6,00€ 25,00€ 45,00€
Location de salles Salles de cours ou TP 20 à 40 places Salles de cours ou TP 40 à 70 places Amphi 120 places sans régie		la demi-journée 61,00€ la journée 111,00€ la demi-journée 91,00€ la journée 161,00€ la demi-journée 192,00€ la journée 287,00€

NATURE	RENTREE SEPTEMBRE 2021	
Accès au Centre de Documentation Information		
Etudiants, élèves, personnels en formation continue ¹	inclus dans les droits d'inscription	Gratuit
Personnel CH Saint-Nazaire ¹		Gratuit
Inscription des personnes extérieures à l'Institut ¹	1 an	36,00€
Inscription des personnes extérieures à l'Institut ¹ (lycéen, demandeurs d'emploi)	1 an	14,00€
Structures sanitaires et médico-sociales/collectivités/entreprises/structures scolaires ²	1 an	375,00€
Structures sanitaires et médico-sociales/collectivités/entreprises/terrains de stage IFSI ou IFAS ²	1 an	175,00€
Perte document	Facturation prix du neuf	
Pénalités de retard pour retour document après rappels	Par document/semaine	20,00€

^[1] Inscription permettant le prêt à domicile de documents (Cf. modalités de prêt dans Règlement Intérieur) et l'accès au portail Web avec des droits étendus selon les catégories d'inscrits.

^[2] Idem. Le nombre d'utilisateurs devra être quantifiée par l'établissement demandeur et mentionné dans la convention. Un identifiant unique de connexion au portail web sera transmis à la structure inscrite.

ARTICLE 2

La présente décision sera publiée sur le site internet du Centre Hospitalier de Saint Nazaire.

ARTICLE 3

Cette décision est susceptible de recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Saint-Nazaire, le 18 mars 2021

Le Directeur du Centre Hospitalier

Julien COUVREUR



DIFFUSION :

- Conseil de Surveillance
- IFSI / IFAS
- DAF
- Analyse de gestion
- Trésor public
- Site internet

